



Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

SITE NATURA 2000 FR1102005
« RIVIERES DU LOING ET DU LUNAIN »

BILAN 2024 DE L'ANIMATION DU DOCOB



Février 2025



Sommaire

1. PREAMBULE	4
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000.....	4
1.1.1. <i>L'animation</i>	4
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i>	4
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	5
2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	6
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA	6
2.1.1. <i>Site Internet</i>	6
2.1.2. <i>Charte graphique Régionale</i>	7
2.1.3. <i>Support de communication</i>	7
2.2. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE.....	8
2.2.1. <i>Nature et Vénèrie en Fête à Fontainebleau</i>	8
2.2.2. <i>62^e Congrès des Maires de Seine-et-Marne</i>	9
2.3. ANIMATIONS SCOLAIRES	9
2.4. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE	10
2.5. RAPPORTAGE DES DONNEES DU SITE NATURA 2000	10
2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE	10
2.6.1. <i>Participation aux Formations, rencontres, colloques</i>	10
2.6.2. <i>Participation aux journées d'échanges Natura 2000</i>	10
3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	11
3.1. PROJET ET TRAVAUX SOUMIS A EIN	11
3.2. CONSEILS POUR PROJET ET TRAVAUX NON SOUMIS A EIN	11
3.3. SENSIBILISATION SUITE A DES TRAVAUX IMPACTANT ET SIGNALEMENTS	12
4. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES	13
4.1. PARTENARIATS	13
4.2. L'EPAGE DU BASSIN DU LOING	13
4.2.1. <i>Projets de restauration écologique</i>	13
5. AMELIORATION DES CONNAISSANCES	13
5.1. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES.....	13
5.1.1. <i>Suivi des paramètres hydroclimatiques</i>	14
5.1.2. <i>Campagne de pêches électriques</i>	14
5.1.3. <i>Suivi de la population de mulette épaisse</i>	15
5.1.4. <i>Suivi d'une station d'agrion de Mercure (Coenagrion mercuriale)</i>	15
6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES	16

6.1.	ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES	16
6.2.	ACCOMPAGNEMENT DES ELUS, DES PROPRIETAIRES, DES EXPLOITANTS	16
6.3.	ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000.....	16
6.4.	ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000	18
6.5.	ANIMATION DES MAEC	19
7.	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	21
7.1.	MISE A JOUR DU FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES (FSD)	21
7.2.	ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	21
7.2.1.	<i>Organisation de réunion du comité de pilotage.....</i>	<i>21</i>
7.2.2.	<i>Réunions ou rencontres avec les services de l'état</i>	<i>21</i>
7.3.	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE	21
8.	SYNTHESE	22

Liste des figures

Figure 1 : Aperçu de la page du site internet de la FDAAPPMA 77	6
Figure 2 : Poster produit par la Région Ile-de-France.....	7
Figure 3 : Premières pages de la plaquette « Les outils de contractualisation Natura 2000 »	7
Figure 4 : Nature et Vénierie en Fête à Fontainebleau – Mai 2024.....	8
Figure 5 : Photos du Congrès des Maires 2024.....	9
Figure 6 : Recherche des macro-invertébrés aquatiques par les élèves.....	9
Figure 7 : Visite du site Natura 2000 « La Petit Morin de Verdelot à St-Cyr-sur-Morin » lors de la journée du 19 avril 2024.	10
Figure 8: Pollution et mortalité piscicole observée sur le Canal du Loing.....	12
Figure 9 : Restauration de la berge en rive gauche du Loing	16
Figure 10 : Etat actuel de la berge de la grange des Graillons	17
Figure 11: Localisation des parcelles adhérant à la charte Natura 2000 du site "Rivières du Loing et du Lunain" en 2024.....	18
Figure 12 : PAEC en Seine-et-Marne.....	19
Figure 13 : Localisation des parcelles engagées par des MAEC sur le site Natura 2000	20
Figure 14 : Répartition des activités réalisées dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » en 2024.....	22

Liste des tableaux

Tableau 1 : Stations de pêche inventoriées en 2024	14
--	----

1. PREAMBULE

1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102005 « Rivières du Loing et du Lunain » a été désigné au titre de la Directive « Habitats, Faune, Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992). Le Document d'objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral, le 22 mars 2012.

La Communauté de communes Moret Seine et Loing a été désignée comme structure animatrice le 5 février 2013. L'arrêté du 17 avril 2014 porte désignation du site Natura 2000 en Zone Spéciale de Conservation.

1.1.1. L'animation

La Communauté de communes Moret Seine et Loing porte l'animation du site Natura 2000 dont elle a délégué la gestion à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Elle a été réélue pour 3 ans lors du Comité de Pilotage du 24 novembre 2023.

Concernant la présidence du Comité de pilotage, Monsieur Dikran ZAKEOSSIAN a également été réélu par les membres du COPIL.

Le présent bilan s'étend du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence :

1. D'espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats, Faune, Flore » :

Espèces piscicoles d'intérêt communautaire identifiées sur le site :

- le Chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163),
- la Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096),
- la Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149),
- la Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134),

Espèces non piscicoles d'intérêt communautaire identifiées sur le site :

- l'Agriion de Mercure (*Coenagrion mercuriale* – Code Natura 2000 : 1044),
- la Mulette épaisse (*Unio crassus* – Code Natura 2000 : 1032),
- la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii* – Code Natura 2000 : 1041),

2. D'habitats d'intérêt communautaire identifiés sur le site :

- « Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho- batrachion* » (Code Natura 2000 : 3260 – Code Corine Biotope : 24.4),
- « Mégaphorbiaies* hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin » (Code Natura 2000 : 6430 – Code Corine Biotope : 37.7 & 37.8),
- « Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) » (Code Natura 2000 : 6510 – Code Corine Biotope : 38.2),
- « Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)* » (Code Natura 2000 : 91E0* – Code Corine Biotope : 44.3, 44.2 et 44.13).

Notons des espèces non piscicoles d'intérêt communautaire identifiées à proximité du site et potentiellement présentes sur celui-ci :

- le Vertigo de Des Moulins (*Vertigo moulinsiana* – Code Natura 2000 : 1016),
- le Vertigo étroit (*Vertigo angustior* – Code Natura 2000 : 1014).

Au total, le site compte 4 habitats d'intérêt communautaire et 7 espèces d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore ».

Afin de les préserver, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

- Objectif 1 : Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels ;
- Objectif 2 : Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces ;
- Objectif 3 : Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques ;
- Objectif 4 : Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire ;
- Objectif 5 : Améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement ;
- Objectif 6 : Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : Mulette épaisse, Agrion de mercure, Cordulie à corps fin, Vertigo de Des Moulins, Vertigo étroit ;
- Objectif 7 : Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière (hydromorphologie) ;
- Objectif 8 : Restaurer la qualité de l'eau ;
- Objectif 9 : Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 35 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, Contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Information, communication et sensibilisation,
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Veille à la cohérence des politiques publiques,
5. Contractualisation et gestion des habitats et des espèces,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

2.1.1. Site Internet

La page dédiée au site Natura 2000 du Loing et du Lunain a été mise à jour sur le site internet de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne (<https://www.federationpeche77.fr/4245-site-natura-2000-riviere-en-seine-et-marne.htm>).

The screenshot shows a website page with a header image of a river and the title 'RIVIÈRES DU LOING ET DU LUNAIN'. Below the header is a navigation menu with the following items:

- CONNÂITRE
- Fiches poissons et écrevisses
- Les études sur les espèces aquatiques
- Sites Natura 2000 "rivière" en Seine-et-Marne (highlighted)
- Basse Vallée du Loing
- Loing et Lunain
- Vallée du Petit Morin
- Vannetin
- Dragon
- Rapport d'étude et bibliographie
- Documents cadres
- Les inventaires piscicoles

On the right side of the page, there are four links:

- Présentation du site Natura 2000
- Habitats d'intérêt communautaire
- Espèces d'intérêt communautaires
- Documents à télécharger

The main content area is titled 'Présentation du site Natura 2000' and contains the following text:

Le site a été désigné site Natura 2000 en mars 2006 et le Document d'Objectifs (DOCOB) a été validé en 2012 par le comité de pilotage. La Communauté de Communes de Moret Seine et Loing est la structure animatrice du site. Elle a confié l'animation du DOCOB à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique depuis 2013.

Le site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » c'est :

- 23 communes
- 2 rivières
- 58 km de cours d'eau
- Surface de 400 ha
- 7 espèces et 4 habitats d'intérêt communautaires

Below the text is a map titled 'Périmètre du site Natura 2000' showing the geographical area covered by the site, with a legend indicating the Natura 2000 site boundary and the communes of the Loing and Lunain valleys.

At the bottom of the page, there is a paragraph: 'La vallée du Loing est constituée de milieux naturels diversifiés tels que des bras morts, prairies humides et des boisements inondables. Le Lunain est caractérisé par la présence de nombreuses résurgences dans sa partie amont, à l'origine de la richesse de sa faune aquatique. Ce territoire remarquable est le lieu d'activités rurales et agricoles importantes.' and another paragraph: 'Ce site est fragilisé par de nombreux facteurs comme l'urbanisation, l'artificialisation des berges et de nombreux obstacles aux continuités écologiques des deux rivières. La conservation des prairies attenantes à la rivière est importante pour éviter une dégradation du site (eutrophisation, apports de sédiments dus à l'érosion), grâce à leur rôle de filtre sur les eaux de ruissellement.'

Figure 1 : Aperçu de la page du site internet de la FDAAPPMA 77

La Région Ile-de-France a mis en ligne un nouveau site internet (<https://natura2000.smartidf.services/>) sur lequel se trouve l'ensemble des documents concernant les sites Natura 2000 d'Ile-de-France. La Fédération de Pêche de Seine-et-Marne a été consulté par la Région afin qu'elle puisse donner son avis et ajouter du contenu sur les sites Natura 2000 qu'elle anime.

2.1.2. Charte graphique Régionale

Lors de la journée de rencontre des animateurs Natura 2000 de 2023, la réalisation d'une charte graphique pour l'ensemble des sites Natura 2000 de la Région avait été évoqué. La Région Ile-de-France s'était montrée favorable à cette suggestion. En mars 2024, l'animatrice a participé à une réunion organisée par la Région en présence d'autres animateurs Natura 2000 afin d'identifier les attentes concernant cette charte graphique. A la suite de ces échanges, un modèle de flyer a été produit ainsi qu'un poster illustrant quelques espèces et habitats d'intérêt communautaire que l'on retrouve en Ile-de-France.

Ce poster sera distribué à chaque commune du site Natura 2000.



Figure 2 : Poster produit par la Région Ile-de-France

2.1.3. Support de communication

Une nouvelle plaquette de communication a été créée en 2024 afin de présenter les différents outils de contractualisation que propose Natura 2000 (Figure 3).

Cette plaquette sera transmise aux élus ainsi qu'aux propriétaires privés afin de les informer sur les avantages que peuvent offrir les chartes ou les contrats Natura 2000. Elle a déjà été distribuer aux différentes personnes rencontrées au cours de l'année



Figure 3 : Premières pages de la plaquette « Les outils de contractualisation Natura 2000 »

2.2. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS OU REUNIONS SUR LE TERRITOIRE

2.2.1. Nature et Vénèrie en Fête à Fontainebleau

La Fédération de Pêche de Seine-et-Marne a participé à l'édition 2024 de l'évènement « Nature et Vénèrie en Fête » qui s'est tenue au Grand Parquet de Fontainebleau.

Lors de cette journée, les sites Natura 2000 animés par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne étaient présentés et les plaquettes de présentation des sites étaient mises à disposition et distribuées au public. Les panneaux d'exposition du site du Loing et du Lunain étaient également exposés lors de cette journée. L'animatrice Natura 2000 animait également une maquette afin de présenter le fonctionnement des rivières. Au total, ce sont plus de 900 personnes qui ont été sensibilisées sur les milieux aquatiques et le réseau Natura 2000 (**Figure 4**).



Figure 4 : Nature et Vénèrie en Fête à Fontainebleau – Mai 2024

2.2.2. 62^e Congrès des Maires de Seine-et-Marne

En 2024, nous avons participé à la 62^e édition du Congrès des maires et président(e)s d'EPCI. Cet évènement a eu lieu le 27 septembre à Dammarie-les-Lys.

Lors de cette journée, les sites Natura 2000 animés par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne étaient présentés et les plaquettes de présentation des sites étaient mises à disposition et distribuées au public (**Figure 5**). Nous avons pu présenter nos missions d'animation auprès de nombreux élus, de plus d'une trentaine de communes, dont plusieurs conseillers et conseillères départementaux, ainsi que des représentants de l'État et des élus parlementaires.



Figure 5 : Photos du Congrès des Maires 2024

2.3. ANIMATIONS SCOLAIRES

Une animation a eu lieu le 14 juin 2024 pour deux classes de l'école primaire de la Genevraye. Ce sont près de 50 élèves du CE2 au CM2 qui ont été sensibilisés au milieu aquatique.

L'animation s'est déroulée en extérieur, au bord de la rivière du Lunain à Cugny. Le site Natura 2000 ainsi que les espèces Natura 2000 ont été présentés aux élèves puis ils sont partis à la découverte des macro-invertébrés qui se vivent dans le Lunain.

Les enseignants et les élèves étaient ravis de cette journée, ils sont chacun repartis avec une plaquette de présentation du site ainsi qu'un livret pédagogique sur les poissons de rivière.



Figure 6 : Recherche des macro-invertébrés aquatiques par les élèves

2.4. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, nous avons répondu aux questions des élus, riverains et usagers du site.

2.5. RAPPORTAGE DES DONNEES DU SITE NATURA 2000

Les données récoltées lors des inventaires écologiques sont importées dans l'outil régional de saisie « GéoNat'IdF » géré par l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France.

L'intégration des résultats des suivis dans cet outil permet leur transfert au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

2.6. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

2.6.1. Participation aux Formations, rencontres, colloques

Nous avons participé au webinaire « Comment engager la transition vers des DOCOBs au format CT88 ? » organisé par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) les 14 et 21 novembre 2024.

Ce webinaire très intéressant présentait la méthode d'élaboration des plans de gestion appliquée aux DOCOBs Natura 2000. Ces outils pourront être employés si le DOCOB du site Natura 2000 « Rivière du Loing et du Lunain » venait à être révisé.

2.6.2. Participation aux journées d'échanges Natura 2000

Nous avons participé à la rencontre des animateurs N2000 organisée par la Région Ile-de-France. Cette journée s'est déroulée le 19 avril 2024 sur le site Natura 2000 « La Petit Morin de Verdelot à St-Cyr-sur-Morin » en Seine-et-Marne. Lors de cette journée, l'OPIE nous a présenté les protocoles de suivis des papillons de jours : le STERF et le Chrono'ventaire. Ces deux protocoles ont ensuite été mis en application sur le terrain l'après-midi (**Figure 7**). Cette journée a aussi été l'occasion pour la Région d'informer les animateurs des actualités liées à l'animation Natura 2000. Cela a permis d'échanger sur les problématiques rencontrées avec les autres animateurs d'Ile-de-France.



Figure 7 : Visite du site Natura 2000 « La Petit Morin de Verdelot à St-Cyr-sur-Morin » lors de la journée du 19 avril 2024.

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin d'identifier les projets nécessitant une Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN) et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

3.1. PROJET ET TRAVAUX SOUMIS A EIN

Nous avons conseillé les collectivités et propriétaires porteur des projets ainsi que les prestataires sur l'évaluation des incidences mais les avons aussi informés des contraintes réglementaires en bord de cours d'eau au sens large.

Nous les avons informés sur des modalités de réalisation de l'évaluation d'incidences, et les avons conseillés sur les mesures d'évitement à prendre en compte dès le début du projet. Nous avons suivi toutes les phases des différents projets.

Nous travaillons en collaboration avec les services instructeurs lors de l'instruction du dossier d'EIN.

Plusieurs projets / travaux ont été suivis à proximité et sur le site Natura 2000 dans le cadre de la procédure des EIN :

- Aventuraid Fontainebleau : manifestation sportive comprenant une descente de canoë-kayak sur le Loing ;
- Projet « Les Lodges du Lunain » à Nonville et Treuzy-Levelay ;
- Projet COUCOO sur l'Etang de Moret à Moret-Loing-et-Orvanne qui prévoit la création d'un éco-domaine à cabanes ;
- Revalorisation de l'ENS « La prairie Clémenceau » à Moret-Loing-et-Orvanne.

3.2. CONSEILS POUR PROJET ET TRAVAUX NON SOUMIS A EIN

Certains projets qui auraient été soumis à la procédure de l'évaluation des Incidences Natura 2000 sont adaptés sur nos conseils pour éviter tout impact sur le site Natura 2000. Ils ne sont alors plus soumis à la procédure.

Nous avons été consultés pour des projets qui ne sont pas soumis à la procédure de l'évaluation des Incidences Natura 2000. Toutefois, nous conseillons les porteurs de projets pour éviter tout impact sur le site Natura 2000.

Les projets suivants ont été suivis :

- Avis pour la descente du Loing par un club de plongée ;
- Création d'une ligne électrique aéro-souterraine à St-Mammès ;
- Survol de drone pour une inspection des canalisations de gaz à Nemours ;
- Feu d'artifice au bord du Loing à Nemours.

3.3. SENSIBILISATION SUITE A DES TRAVAUX IMPACTANT ET SIGNALEMENTS

Lors des visites sur le terrain, lorsque nous observons des travaux réalisés sans évaluation des incidences Natura 2000 ou des dommages sur le site Natura 2000. D'autres dommages lui sont signalés par des riverains ou des élus.

L'OFB, la DDT et la DRIEAT sont systématiquement informés.

En octobre 2024, la Fédération de Pêche de Seine et Marne a été informé d'une pollution majeure sur le Canal du Loing entre Souppes-sur-Loing et Nemours. Bien que localisée en dehors du site Natura 2000, cette pollution a fait l'objet d'une étroite surveillance de la part de la Fédération de Pêche et des services de l'Etat afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'impact sur la rivière Loing.

Cette pollution organique d'une ampleur sans précédent pour le département a impacté près de 12 km du canal du Loing et entrainer la mort de plus de 7 tonnes de poissons (**Figure 8**). Parmi les espèces piscicoles impactées se trouvaient de nombreuses espèces patrimoniales telles que le brochet, la loche de rivière, le chabot ou l'anguille européenne. Afin de sauver les poissons restants, la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne a organisé deux journées de pêches de sauvegarde, ce qui a permis de sauver plus de deux tonnes de poissons.

Aujourd'hui, aucun impact n'a été relevé sur le site Natura 2000.



Figure 8: Pollution et mortalité piscicole observée sur le Canal du Loing.

4. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES

4.1. PARTENARIATS

Nous nous assurons de la cohérence des politiques publiques sur le site avec les enjeux Natura 2000.

La FDAAPPMA 77 est en contact régulier avec les collectivités et les acteurs du territoire (OFB, DDT, CD77, EPAGE, etc).

Les relations entre les principales structures intervenant sur le territoire ont été maintenues en routine sur le site Natura 2000 tout au long de l'année 2024. Il s'agit notamment de la communauté de commune Moret Seine et Loing, l'EPAGE du bassin du Loing, Eau de Paris ainsi que les AAPPMA.

4.2. L'EPAGE DU BASSIN DU LOING

Sur le Bassin versant du Loing, la compétence GEMAPI est exercée par l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) du bassin du Loing, unique maître d'ouvrage sur l'ensemble du Bassin versant. Cette compétence lui permet d'engager des projets multifonctionnels à une échelle cohérente.

4.2.1. Projets de restauration écologique

Nous avons participé aux politiques de rétablissement des continuités écologiques et de travaux de restauration de zones humides suivants :

- ✓ Ouvrages de la Pisciculture Gratereau à La Genevraye,
- ✓ Projet de restauration d'aménagement et de restauration de la continuité écologique sur l'île du Perthuis à Nemours
- ✓ Restauration de la continuité écologique à Moret-sur-Loing

5. AMELIORATION DES CONNAISSANCES

5.1. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Quatre actions principales ont été réalisées dans le cadre des suivis scientifiques et techniques du site :

- Suivis des paramètres hydroclimatiques (thermie et débit du Loing et Lunain)
- Inventaires piscicoles pour suivre et évaluer les populations présentes dans les rivières du Loing et du Lunain
- Prélèvement d'ADN environnemental pour le suivi de la Mulette épaisse (*Unio crassus*)
- Suivi des populations d'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Bilan du suivi scientifique 2024 » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2025). Il est téléchargeable via le site Internet de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne (<https://www.federationpeche77.fr/6125-rivieres-du-loing-et-du-lunain.htm>).

5.1.1. Suivi des paramètres hydroclimatiques

Une sonde thermique est installée sur le Loing sur la station de Souppes-sur-Loing depuis 2016. Afin d'acquérir des données sur le Lunain, une sonde y a été positionnée en 2022 sur la station de Nonville. La température de l'eau est mesurée toutes les heures et les données sont récoltées chaque année par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne.

En 2024, le relevé des données de la sonde thermique n'a pas pu être réalisé en raison des conditions climatiques défavorables et des niveaux d'eau trop élevés.

L'analyse des données thermique depuis le début du suivi sur le Loing met en avant une légère tendance à l'augmentation de la température de l'eau et témoigne du dérèglement climatique. Cette hausse de température serait dû à des températures moins froides en période hivernale. En revanche, les températures estivales ne présentent pas d'augmentation.

Néanmoins, la température du Loing reste comprise entre 5°C et 22°C ce qui demeure favorable à la présence des espèces d'intérêt communautaire mais aussi aux espèces de cyprinidés d'eau vives (vandoise, goujon, barbeau fluviatile, chevesne, hotu) qui sont attendus majoritaires dans les contextes intermédiaires tels que le Loing.

Concernant le Lunain, les données précédentes ont montré que les températures restaient fraîches ce qui était favorable aux espèces d'intérêt communautaire mais aussi à la truite fario, espèce parapluie du Lunain.

Les débits observés sur le Loing et le Lunain sont restés élevés toutes l'année avec de nombreux coups d'eau constatés ainsi que plusieurs épisodes de crues. Il n'y a pas eu d'étiage marqué lors de la période estivale. Ces conditions peuvent entraîner des conséquences sur les populations piscicoles et leurs habitats et elles seront à mettre en relation avec les résultats des inventaires piscicoles de 2025.

5.1.2. Campagne de pêches électriques

Objectif : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163) ; Lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096) ; Loche de rivière (*Cobitis taenia* – Code Natura 2000 : 1149) ; Bouvière (*Rhodeus amarus* – Code Natura 2000 : 1134).

Description des actions réalisées :

Les stations définies dans le cadre de l'élaboration du DOCOB ne font pas l'objet d'un suivi annuel. Il n'est pas nécessaire de prospecter les stations chaque année par pêche électrique, mais plutôt tous les deux ans. Ainsi quatre stations sont prospectées les années paires et les quatre autres les années impaires.

Cette année les stations suivantes ont été prospectées :

Tableau 1 : Stations de pêche inventoriées en 2024

Rivière	Code Station	Lieu Station
Loing	LOING_01	Souppes-sur-Loing / Aval Grand déversoir
	LOING_02	Bagneaux-sur-Loing / Aval Petit Bagneaux
Lunain	LUNAI_01	Episy Confluence
	LUNAI_19	Nonville / Route de la Vallée

Les inventaires prévus sur le Loing ont été annulés en raison des débits et des niveaux trop élevés.

Conclusions principales :

Sur le Lunain, les résultats obtenus sur la station d'Episy à la confluence avec le Loing montrent l'impact des obstacles à la continuité écologique sur le peuplement piscicole. En effet, on observe un effet d'accumulation au pied de l'ouvrage d'Episy chez plusieurs espèces et notamment l'anguille, espèce migratrice amphihaline. L'ouvrage d'Episy constitue le premier point de blocage de la rivière. La migration des anguilles vers l'amont est donc rendue difficile et cela explique les faibles abondances observées lors de inventaires piscicoles sur les stations amont comme c'est le cas sur la station de Nonville.

Les espèces accompagnatrices de la truite sont dominantes dans les peuplements piscicoles du Lunain avec une surabondance de certaines espèces comme le chabot et le vairon. Cela peut notamment s'expliquer par la faible abondance de la truite sur les stations, qui est l'espèce prédatrice principale que l'on devrait retrouver sur le Lunain.

5.1.3. Suivi de la population de moule épaisse

Les populations de moules épaisses sont méconnues sur le site Natura 2000. Seuls quelques individus vivants avaient été observés il y a près de 10 ans sur le Lunain mais la répartition de du bivalve sur le site est inconnue.

Afin d'améliorer nos connaissances, des prélèvements d'ADN environnemental sont réalisés sur le site afin de définir l'aire de répartition de la moule épaisse. Les premiers prélèvements ont eu lieu sur le Lunain en 2023. Deux stations ont été inventoriées : une station à Nanteau-sur-Lunain et une station à Nonville au niveau du lavoir. Les résultats ont mis en avant la présence de la moule épaisse à Nonville. Elle est en revanche absente de la station de Nanteau-sur-Lunain. En 2024, deux nouvelles stations ont été échantillonnées à Nonville et la présence de la moule épaisse y est avérée. Les prochains prélèvements seront réalisés sur d'autres stations du Lunain en se basant sur les zones d'habitats potentiels décrits dans le DOCOB.

5.1.4. Suivi d'une station d'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

Les secteurs suivants ont été prospectés en 2024 :

Sur le Lunain :

- Secteur « Prairie du Landy » à Nonville,
- Secteur « Pré de la Coutière » à Nonville,

Sur le Loing :

- Prairie des Glandelles à La Madeleine-sur-Loing

Conclusions principales :

Aucun agrion de Mercure n'a été observé sur la station du Loing lors de la prospection 2024.

Sur le Lunain, des agrions de Mercure ont été observés au niveau de la rue de Chauville et du lavoir du Landy à Nonville. Au total, plus d'une trentaine d'individus de l'espèce ont été identifiés, ce qui confirme le succès des mesures de gestion appliquées par la commune. L'ouverture du milieu et la présence d'une végétation rivulaire développée rend ces secteurs favorables à la présence des agrions.

Quatre individus ont été observés sur la station du « Pré de la Coutière » en 2024. Ces observations ont eu lieu seulement sur les parties ouvertes du transect, en amont et en aval du Linéaire. Au centre, le milieu commence à se refermer par la ligneux ce qui explique l'absence d'observation à cet endroit. Le propriétaire pourra être rencontré en 2025 afin de le sensibiliser sur les pratiques de gestion à mettre en place.

6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES

6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris.

6.2. ACCOMPAGNEMENT DES ELUS, DES PROPRIETAIRES, DES EXPLOITANTS

Nous présentons les outils de contractualisation et donnons des conseils de gestion pour conserver et valoriser les espèces protégées mais aussi la biodiversité ordinaire du site lors de rendez-vous téléphoniques ou de rencontres. La plaquette de présentation est systématiquement remise.

6.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

- **Parcelle à Bourron-Marlotte**

En 2022, un propriétaire privé, acquéreur d'une parcelle en bordure du Loing sur la commune de Bourron-Marlotte nous a contacté afin d'avoir des informations sur les contrats Natura 2000. Une rencontre a été organisée en juin 2022 sur la parcelle afin de définir le ou les contrats envisageables sur la parcelle. Le propriétaire souhaiterait restaurer sa berge qui a été érodée par le Loing et les épisodes de crues qu'il a connu en 2016 et 2018. Pour cela, il s'est montré très intéressé par la mise en place d'un contrat Natura 2000 et a souhaité commencer les démarches pour la construction de son dossier. Des entreprises ont été rencontrées par le propriétaire fin 2022.

En 2023, un dossier de déclaration « Loi sur l'Eau » a été rédigé et transmis à la DDT afin d'obtenir l'autorisation de réaliser les travaux en bordure de cours d'eau.

A la suite de l'instruction du dossier, le projet a dû être présenté lors de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) en juin étant donné qu'il prend place au sein du site classé « Rives du Loing ». L'animatrice a accompagné les propriétaires lors de cette étape afin de défendre le projet auprès des services de l'Etat.

Cette étape passée, le projet de restauration a été validé et les travaux ont pu avoir lieu en octobre 2024 (**Figure 9**). Ces aménagements seront bénéfiques pour les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 et notamment la cordulie à corps fin



Figure 9 : Restauration de la berge en rive gauche du Loing

- **Restauration de berge à Moret-Loing-Orvanne**

La Communauté de communes de Moret-Seine-et-Loing (CCMSL) a pour projet la réhabilitation de la Grange des Graillons, situées à Moret-Loing-Orvanne, afin d'en faire son nouvel office du tourisme. Dans ce cadre, la CCMSL nous a contacté dans le but de réaliser un contrat Natura 2000 pour restaurer la berge du Loing sur ce site dans l'objectif d'accueillir du public par la suite.

Nous avons fait une visite sur site en avril 2024 (**Figure 10**) pour déterminer le type d'aménagement qui pouvaient être réalisés et quels contrats mobilisés. Il a été convenu avec la CCMSL de restaurer la berge en pente douce et de restaurer également la ripisylve avec des essences adaptées aux berges. Ces aménagements permettront de recréer de l'habitat pour la faune du site Natura 2000. Les travaux de restauration concerneraient le linéaire des parcelles appartenant à la CCMSL soit environ 70 ml.

Les travaux en cours d'eau doivent faire l'objet de dossier réglementaire au titre de la « Loi sur l'Eau ». Un dossier de déclaration a commencé à être rédigé par l'animatrice en 2024 et il sera déposé au service instructeur au premier trimestre 2025. La plateforme de dépôt de contrats Natura 2000 sera ouverte en mars 2025 par la Région, le dossier y sera déposé à ce moment.

Le début des travaux est souhaité pour le 3^e trimestre 2025.



Figure 10 : Etat actuel de la berge de la grange des Graillons

- **ENS « La Prairie des Glandelles » à la Madeleine sur loing**

Le conseil départemental de Seine-Marne et la commune de la Madeleine-sur-Loing nous ont contacté au début de l'année 2022 afin de discuter des possibilités de contrats Natura 2000 pour la gestion de l'ENS communal de la Prairie des Glandelles. Plusieurs mesures décrites dans le DOCOB répondent aux besoins d'actions de gestion du site. Ces actions seront bénéfiques pour le milieu naturel, y compris pour les habitats et espèces d'intérêt communautaires présents dans la vallée du Loing.

La commune et le département se sont montrés vivement intéressés par la mise en place d'un contrat avec plusieurs mesures dont « Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts » et « chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger ».

Une nouvelle réunion s'est déroulée en novembre 2022, afin d'évoquer le plan de gestion du site et de préciser les actions qui pourront faire l'objet du contrat Natura 2000.

Ce projet n'a pas évolué en 2023. Le département sera relancé à ce sujet en 2024.

En 2024, plusieurs échanges ont eu lieu avec la commune et la Région afin de préparer le montage financier du projet.

6.4. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Plus de 17 ha de surface étaient déjà engagées par la charte Natura 2000 en 2024. Les parcelles engagées sont les suivantes :

- Parcelles privées à Nanteau-sur-Lunain (0,008 ha) – 2021-2026
- Parcelles de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne à Episy et Montcourt-Fromonville (0,84 ha) – 2019-2024
- Parcelles appartenant au Conseil départemental de Seine-et-Marne (16,64 ha) – 2021-2026

Deux nouveaux propriétaires ont choisi d'adhérer à la charte Natura 2000 en 2024 :

- Eau de Paris pour plus de 41 ha de parcelles engagées ;
- Propriétaire privé à Bagneaux-sur-Loing pour plus de 3,7 ha engagés.

Au total, plus de **62 ha de parcelles sont engagées** dans la préservation du site Natura 2000 en adhérant à la charte, ce qui représente près de 15% de la surface du site (**Figure 11**).

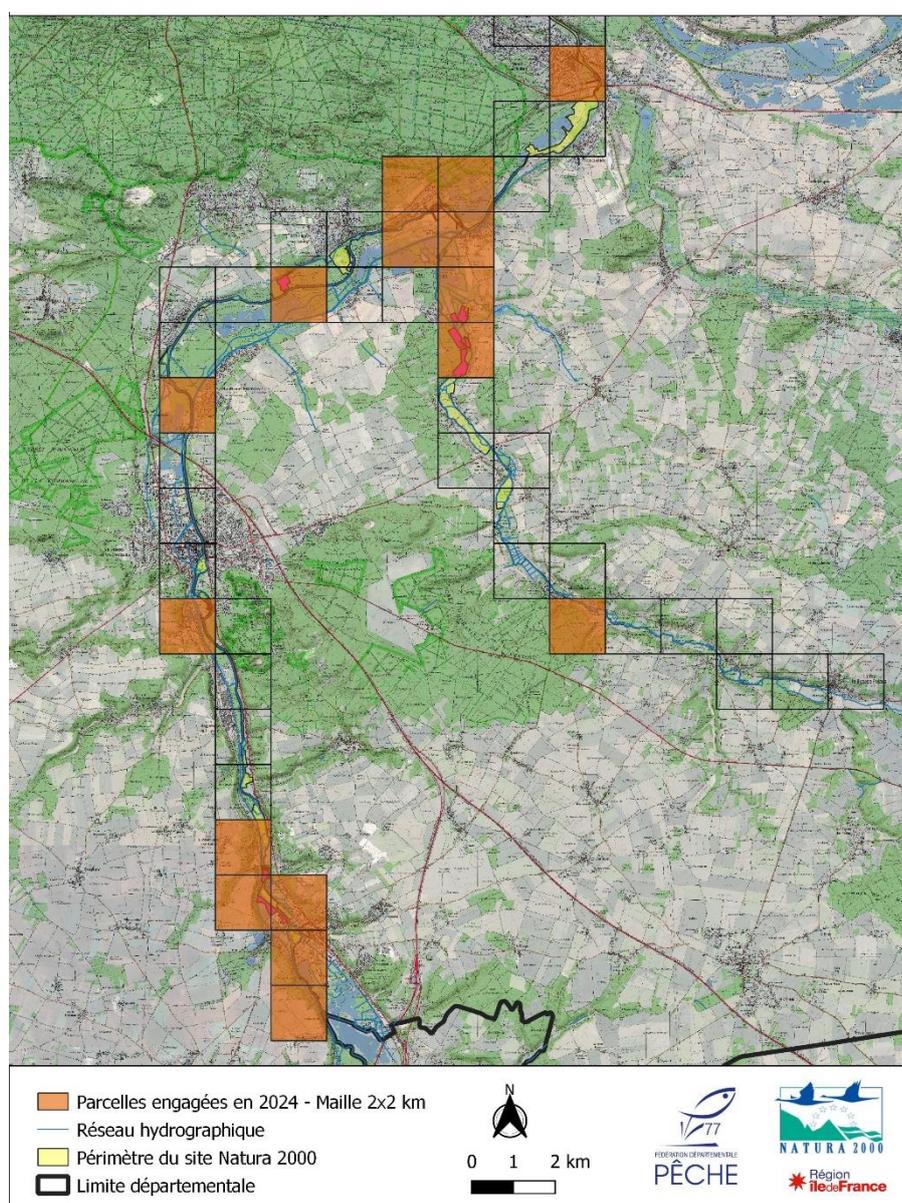


Figure 11: Localisation des parcelles adhérant à la charte Natura 2000 du site "Rivières du Loing et du Lunain" en 2024

6.5. ANIMATION DES MAEC

Depuis 2023, l'animation du territoire agricole pour une évolution des pratiques notamment via les MAEC sur le territoire Natura 2000 est assurée par :

- la Chambre d'Agriculture d'Ile de France en rive gauche du Loing
- la Fédération des Chasseurs de Seine-et-Marne pour la rive droite du Loing et du Lunain (Figure 12).

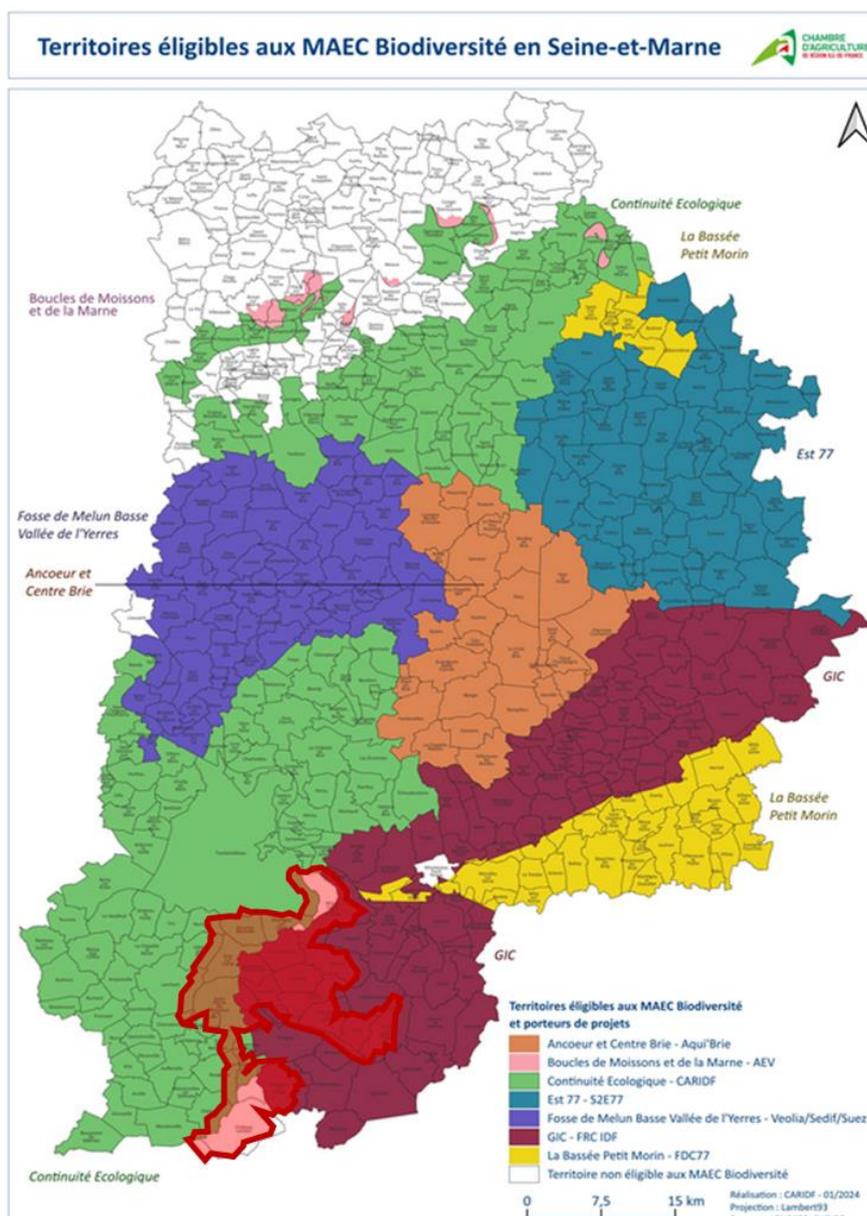


Figure 12 : PAEC en Seine-et-Marne

En 2023, une parcelle s'est engagée en MAEC sur la prairie de Nonville (Figure 6) sous la mesure OUV1 correspondant au maintien de l'ouverture du milieu. Cela représente 2,51 ha de parcelle engagée.

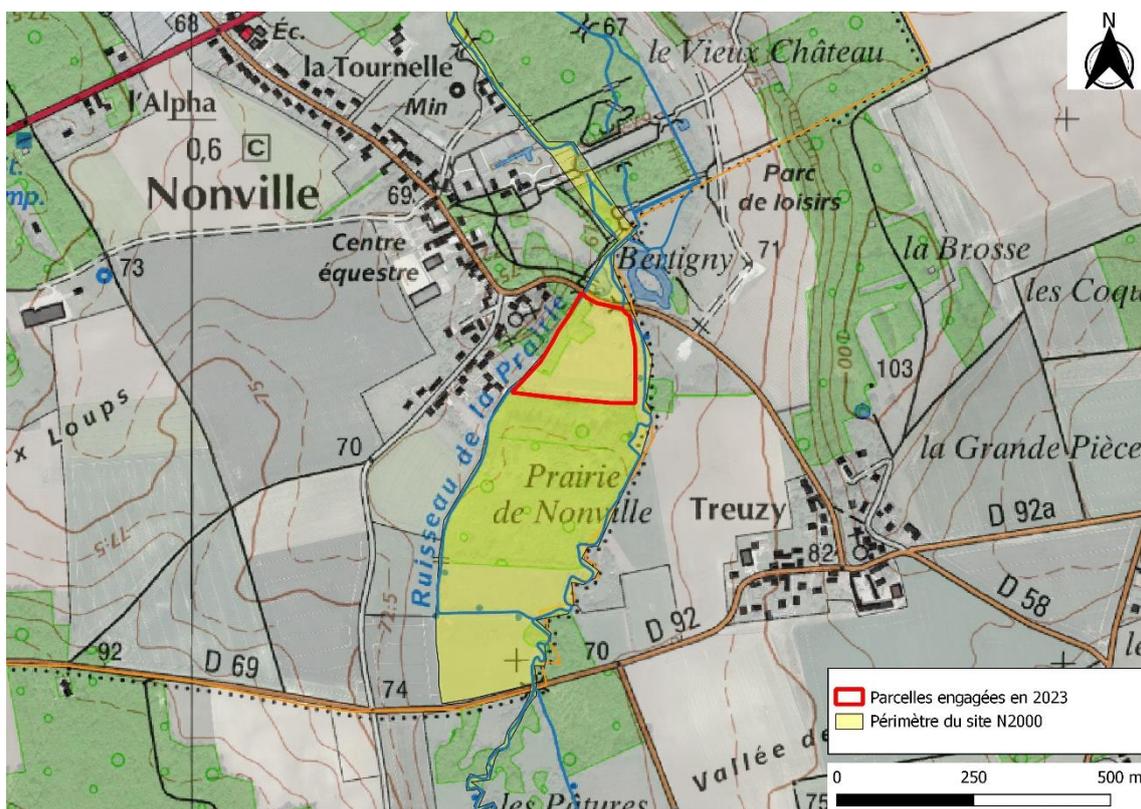


Figure 13 : Localisation des parcelles engagées par des MAEC sur le site Natura 2000

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1. MISE A JOUR DU FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES (FSD)

En 2024, la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT) a mené une campagne d'actualisation des Formulaires Standards de Données (FSD) des sites Natura 2000 d'Île-de-France.

Dans ce cadre, nous avons été sollicités afin de mettre à jour les informations concernant le site des rivières du Loing et du Lunain notamment au niveau de la liste d'espèces et d'habitats présents et des perturbations qui menacent le site.

La Fédération de Seine-et-Marne, animatrice de la partie milieu aquatique du site a transmis à la DRIEAT les informations à rajouter au FSD.

Plusieurs espèces piscicoles patrimoniales ont été ajoutées au formulaire telles que le barbeau fluviatile (*Barbus barbus*), le hotu (*Chondrostoma nasus*) et la vandoise (*Leuciscus leuciscus*). Ces espèces font parties du peuplement piscicole attendu dans le Loing défini en tant que contexte intermédiaire dans le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles de Seine-et-Marne (PDPG 77, 2015) mais aussi dans le Lunain qui est défini comme contexte salmonicole.

La mise à jour a également été l'occasion de compléter les pressions et menaces qui pèsent sur le site Natura 2000 comme la modification du fonctionnement hydrographique et hydraulique de la rivière.

7.2. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.2.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

La fin d'année 2024 a consisté en l'organisation du COPIL Natura 2000 qui a été programmé le 6 février 2025.

L'objet de cette réunion est de présenter les actions menées sur le site Natura 2000 en 2024 et d'évoquer avec les membres du Comité de Pilotage les perspectives pour l'animation du site en 2025.

La présentation ainsi que le compte-rendu de la réunion seront disponibles sur la page internet du site de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne : (<https://www.federationpeche77.fr/6125-rivieres-du-loing-et-du-lunain.htm>).

7.2.2. Réunions ou rencontres avec les services de l'état

Les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et mails.

Une réunion de cadrage a été réalisée le 25 octobre 2024 dans les locaux de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne en présence des référentes Natura 2000 de la Région-Île-de-France.

7.3. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes,
- Le suivi du marché d'animation avec la CCMSL, bons de commande et facturation,
- Le suivi des activités d'animation avec notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles,
- La réalisation des bilans d'animation et rapports du suivi écologique du site.

8. SYNTHÈSE

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 est décrite par le diagramme en secteurs suivant :

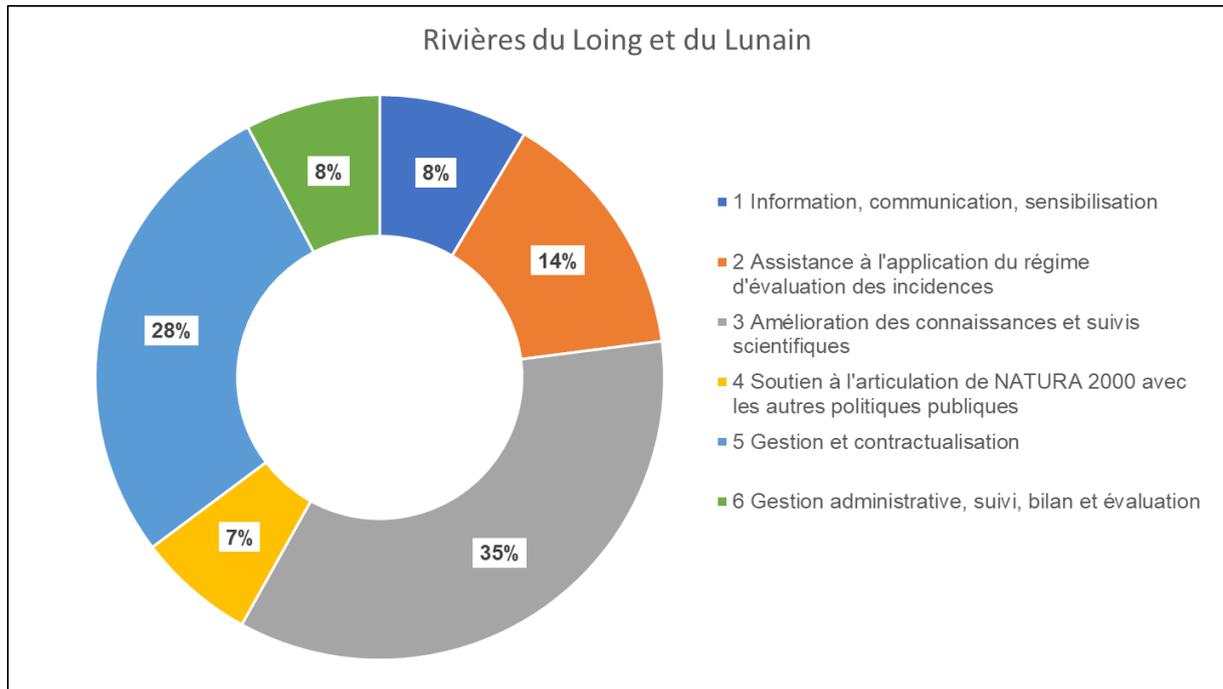


Figure 14 : Répartition des activités réalisées dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain » en 2024

Plus d'un quart du temps d'animation a été consacré à la rencontre de propriétaires pour la mise en place de contrats Natura 2000 sur le site. La part dédiée à cette mission est en hausse depuis 2022 et nous sommes de plus en plus sollicités pour la mise en place de projet sur le site.

Environ un tiers du temps a été employé pour les suivis scientifiques des espèces d'intérêt communautaires du site.

14% du temps d'animation ont également été consacrés au suivi des projets nécessitant une évaluation d'incidences. Cette part comprend le suivi de la pollution du Canal du Loing et de la veille sur la rivière du Loing pour s'assurer que la pollution n'impacte pas le site.

Le reste du temps se partage entre les actions de communication et de sensibilisation, le suivi des projets ayant lieu sur le territoire et la gestion administrative.